

# Approches urbaines de l'immigration : la question des territoires ethniques dans les villes françaises

Extraits d'articles de la revue européenne des migrations  
internationales, volume 8, n°2, 1992

par Alain Battegay, sociologue

La question de la concentration des populations immigrées (et particulièrement des populations maghrébines) dans certains territoires urbains des grandes villes (Paris, Lyon, Marseille), a été en filigrane et parfois au centre des approches urbaines de l'immigration ces dix dernières années en France. La prise en compte de cette question par les sciences sociales a suivi l'actualité de l'immigration dans les villes et la société française. Jusque dans les années 70, dominait la question du logement des travailleurs immigrés, des bidonvilles aux structures institutionnelles spécifiques (cité de transit, foyers SONACOTRA). Les approches économiques et sociales valaient comme des analyses prioritaires dans la compréhension du traitement réservé à l'immigration, identifiée à une population de travailleurs immigrés. Seules des analyses<sup>1</sup> s'attachant à décrire des espaces migratoires liant région d'émigration et région d'immigration faisaient apparaître des dynamiques de populations en situation migratoire, sans se satisfaire des approches en termes économiques, d'exploitation ou de sur-

exploitation d'une force de travail : sous cet éclairage les travailleurs immigrés prenaient l'allure de migrants, dont les traditions migratoires étaient parfois anciennes et dont les inscriptions dans les villes françaises était aussi à lire et à comprendre comme des modalités de développement d'un espace transnational de circulation de biens, de personnes, de signes.

Au début des années 80 c'est la concentration des familles immigrées, notamment dans des segments des parcs de logements sociaux situés dans les banlieues des grandes villes, qui a fait apparaître l'immigration dans sa dimension communautaire. La géographie, la sociologie, l'anthropologie urbaine ont été sollicitées pour explorer chacune à leur manière les formes de regroupement des immigrés dans les villes françaises et réévaluer leur place dans les dynamiques urbaines. Les limites souvent soulignées des monographies locales réalisées dans ce domaine<sup>2</sup>, font néanmoins apparaître quelques questions et quelques éléments de connaissance susceptibles d'orienter des recherches ultérieures.



## La géographie urbaine et la ségrégation résidentielle des immigrés

Ce sont les questions de distribution des immigrés dans les villes et de la ségrégation résidentielle, qu'ont principalement étudié les approches de géographie urbaine.  
(...)

Ces approches ont le mérite d'avoir mis en valeur la variété des territoires que dessinent les regroupements des immigrés dans les villes (différents selon leur taille, leur degré de concentration, l'échelle urbaine considérée), et d'avoir attiré l'attention sur

1. SIMON. L'espace des travailleurs tunisiens en France, Structures et fonction d'un champ migratoire international, Thèse d'état de géographie, Université de Poitiers, 1980/KHELLIL. L'exil kabyle, L'Harmattan, 1980.

2. DE RUDDER. Notes à propos d et l'évolution des recherches française sur "l'étranger dans la ville " in Banlieues, immigration, gestion urbaine, Grenoble 1989.

des formes de rassemblement (agrégation) qui tiennent autant à l'exclusion (ségrégation) qu'à des stratégies et des logiques de regroupement (congrégation)<sup>3</sup>

Au regard de ces approches, plusieurs propositions peuvent être argumentées :

1) " Il n'y a pas de ghetto en Europe", affirment ces études qui se fondent sur des indices de ségrégation et de dissimilarité résidentielle, et prennent pour modèle de ghetto, les ghettos noirs et hispaniques de la société américaine.

L'intensité de la ségrégation ethnique observée dans les villes européennes reste inférieure à celle qui existe dans les cités américaines (IS > 70). Cette proposition ainsi argumentée n'invalide pas d'autres énoncés se fondant sur des conceptions plus anthropologiques du ghetto, le décrivant à la fois comme une forme imposée et comme un gigantesque mécanisme d'accommodation des immigrants dans la société et les villes d'accueil. Mais elle invite à distinguer différentes formes d'inscriptions spatiales des étrangers dans les villes françaises et européennes (poches, foyers, enclaves, saupoudrage, territoires) et à en nuancer les figures de description au lieu de les indexer à la seule figure du ghetto, si familier au sens commun et si rare à l'observation géographique.

2) La ségrégation ethnique est généralement plus forte que la ségrégation constatée à l'échelle des catégories sociales. La géographie urbaine donne à voir des modes de spatialisation spécifiques des minorités, difficilement assignables au simple effet de la composition socio-économique de ces groupes. Ségrégation sociale et ségrégation ethnique ne se superposent pas et l'ethnicité devient dans les villes française un principe de distribution résidentielle des populations, qui dispose d'une certaine indépendance par rapport aux autres modalités de tri urbain des populations. La géographie urbaine oblige ainsi les analyses qui faisaient des immigrants une

frange ou une fraction nouvelle des classes ouvrières européennes, dont l'identité sociologique se limitait à une vulnérabilité juridique et économique particulière, à réviser leurs conceptions.

3) La déconcentration spatiale n'est pas l'unique aboutissement de l'intégration historique des minorités, et la dispersion n'est pas l'unique issue de l'établissement. L'attention aux formes de spatialisation de minorités réputées intégrées met en valeur des concentrations territoriales durables, dont l'origine et la pérennité ne sont pas justifiables d'une interprétation en termes d'exclusion sociale. Seule l'histoire urbaine de ces minorités serait de nature à mettre en évidence les logiques de telles concentrations, qu'elles soient de discrimination, ou qu'elles se réfèrent à des stratégies de rassemblement et de proximité. Mais si la géographie urbaine nous fournit des exemples quantifiés de concentrations résidentielles de populations immigrées ou en situation minoritaire, elle ne parvient pas à éclairer de manière significative, avec ses propres outils, la question du caractère volontaire ou forcé des comportements résidentiels, question qui sous-tend la plupart des analyses en termes de ségrégation.

Ces trois éléments qui ressortent d'études de la géographie résidentielle des immigrants dans les villes françaises et européennes (diversité des formes de concentration ethnique résidentielle, distinction entre ségrégation ethnique et ségrégation sociale, permanence probable de faits de concentrations ethniques), sont présents à un titre ou un autre dans les approches urbaines de l'immigration ou des minorités qui se sont développées ces dernières années. Ils peuvent rester implicites, et être considérés comme acquis, ou bien faire l'objet de controverses plus ou moins argumentées. Mais il n'en reste pas moins qu'ils constituent des sortes de propositions de base orientant les perspectives de recherche.

3. A. GUILMOTO. Les immigrés dans le tissu urbain : Berlin, Londres, Paris, Plan URBAIN 1990.



## La sociologie urbaine et les concentrations résidentielles d'étrangers

Au lieu de se centrer sur les questions de la distribution résidentielle des immigrés dans les villes, des analyses de sociologie urbaine se sont intéressées à la formation de ces concentrations et aux relations entre populations allogènes et indigènes dans des contextes urbains particuliers. Elles se sont ainsi inscrites dans ce regain d'intérêt qu'a connu la sociologie urbaine pour les études localisées, et ont pris en compte des contextes urbains et résidentiels à forte proportion d'immigrés.

La dimension historique et l'attention à l'histoire urbaine est particulièrement soulignée dans les analyses qui portent sur des quartiers où la présence d'étrangers est particulièrement soulignée. C'est alors la question des modes de peuplement, des successions de populations dans ces quartiers qui est explorée, mais également la question des fonctions d'accueil, de transition, de centralité de ces quartiers par rapport aux villes ou aux agglomérations et à certaines de leurs populations. En revanche, les analyses de cohabitation rési-

dentielle qui ont porté sur des situations urbaines d'inter-ethnicité ont davantage mis l'accent sur les usages différentiels des espaces entre populations allogènes et populations indigènes, en les saisissant dans leur actualité: l'histoire urbaine du quartier ou des populations résidentes est alors sollicitée comme un élément de contextualisation mais les analyses ne portent pas directement sur les processus historiques qui travaillent ces espaces.

Ces approches ont distingué deux types de contextes dans les villes françaises, qui apparaissent nettement clivés: d'une part les quartiers centraux dont le peuplement et le fonctionnement prolonge l'histoire de la ville héritée selon l'expression de M. RONCAYOLO<sup>4</sup>, et d'autre part, les quartiers de banlieue qui, en France sont des héritages récents de la politique de construction des grands ensembles et sont marqués par un parc important de logements sociaux accueillant de nombreux immigrés.



### Quartiers centraux et relations interethniques

En ce qui concerne les quartiers centraux, les études de cohabitation, conduites parfois dans une optique comparative<sup>5</sup>, décrivent la variété des relations interethniques qui s'y nouent. Elles prennent pour objet le fonctionnement localisé de ces situations de pluri-ethnicité, et montrent que les conflits d'usage des espaces urbains collectifs et les ajustements de proximité, ne s'organisent pas tous sur le même modèle. Une population résidente, différente dans chaque cas et liée à des usages urbains dominants de ces quartiers semble donner le ton aux relations inter-ethniques. Dans les beaux quartiers<sup>6</sup>, où les populations françaises et immigrées (portugaises, espagnoles) se

situent aux deux extrêmes de l'échelle sociale, la présence d'une population étrangère n'est pas perçue comme donnant lieu à des relations interethniques. Tout se passe comme s'il y avait une sorte d'ajustement fonctionnel de ces relations sur la base de relations d'emploi, les immigrés occupant des rôles de personnel de service, et comme si les rapports de classe avaient absorbé les rapports inter-ethniques. Les conflits ici sont thématiques en termes de rapports de travail et non en termes ethniques. Les immigrés sont peu visibles et ne marquent pas les paysages urbains, les rues restent peu animées et leur fréquentation semble obéir à un principe de réserve. Les usages

4. M. Roncayolo. Histoire de la France Urbaine, tome 4

5. Espaces et société N° 45. La cohabitation pluri-ethnique, 1984

6. I. TABOADA LEONETTI. Les immigrés des beaux quartiers, la communauté espagnole du XVIème, CIEMI

des espaces collectifs du quartier semblent s'ordonner selon des logiques d'emboîtement temporel et d'occupation séquentielle (le jour/la nuit; la semaine/le week-end), et opérer sur le mode de l'évitement, de sorte que les conflits inter-ethniques sont érudés. En revanche dans un quartier populaire de PARIS<sup>7</sup>, marqué par une intensité de la vie commerciale et où s'observe une proximité sociale des populations françaises et étrangères, c'est la population des artisans et commerçants qui donne le ton. La diversité des origines des populations se conjugue avec des usages intensifs des espaces collectifs urbains : dans cette situation, qui rappelle celle des villages urbains, les relations interethniques s'organisent sur de multiples registres (professionnels et économiques, familiaux, confessionnels, d'origine commune) et les conflits dans les espaces publics, fréquents, sont thématés sur un mode ethnique. Mais, dans le même mouvement, ils sont régulés sur la base des rapports de proximité, d'interconnaissance et d'interdépendance ayant fait émergé des rôles de médiateurs et des personnages relais.

Ainsi et sans multiplier les exemples, ces approches localisées montrent que la théma-

tisation et la régulation de conflits interethniques diffèrent selon les formes urbaines de cohabitation et les modes de coexistence des autochtones et des immigrés. En insistant sur la singularité de contextes urbains et résidentiels en lien avec les formes de relations inter-ethniques qui s'y développent, ces approches interrogent le local comme lieu d'articulation entre relations sociales quotidiennes et rapports sociaux dominants pour reprendre l'expression de V DE RUDDER. Elles montrent que les positions structurellement déterminées par les rapports sociaux inter-ethniques ne trouvent pas une transposition exacte dans chacun des lieux où coexistent des autochtones et des immigrés. La classe sociale n'offre qu'une valeur explicative relative du type de relations interethniques localement observables, les contextes socio-urbains intervenant de manière décisive comme médiation. En ce sens, ces analyses retrouvent un intérêt théorique pour les approches localisées dont l'ambition n'est pas seulement de description : elles apportent une contribution à un débat scientifique plus général sur le statut du local dans les analyses de sociologie urbaine, et sur les liens entre échelles d'analyse et de compréhension.

## Modes d'appropriation et de succession

Les quartiers centraux dans lesquels la présence de populations étrangères est particulièrement importante (Triangle de Choisy, La Goutte d'or à Paris, Belzunce à Marseille, La place du Pont à Lyon) ont conduit à d'autres types d'explorations sociologiques, qui ont privilégié l'analyse des modes de marquage et d'appropriation de l'espace par des populations migrantes, et se sont attachées à inscrire les fonctionnements actuels de ces quartiers dans la trame de leur histoire urbaine. Dans ces situations, les approches résidentielles centrées sur les populations résidentes ont été doublées d'analyses portant sur l'implantation et le rayonnement d'activités commerciales spécifiques, qui sont apparues comme des caractéristiques majeures du fonctionnement et du position-

nement de ces quartiers par rapport à la ville. La question des cohabitations résidentielles est alors restituée dans le contexte de ces quartiers qui constituent des pôles d'activités et d'attraction commerciales : l'analyse des dynamiques pluri-ethniques de ces espaces renvoie alors à des phénomènes autant résidentiels que commerciaux, de succession, de compétition infra et inter-communautaires, et fait des phénomènes de marquage et d'organisation spatiale, des indices d'une territorialisation et d'une structuration communautaire.

Ainsi l'analyse du quartier de la Goutte d'or<sup>9</sup>, accorde une large place à l'histoire et montre que ce quartier, "entité qui se construit et se transforme sans cesse, jamais totalement achevé, aux limites fluctuantes", a été modelé

7. DE RUDDER, GUILLON Du marché d'Aligre à l'îlot Chalon, l'Harmattan, 1987

8. DE RUDDER op.it

par des implantations successives de populations, confirmant et renforçant progressivement sa fonction d'accueil des populations étrangères prolétarisées, en même temps que la désorganisation sociale des anciennes implantations créait les conditions de ces invasions sociologiques nouvelles. Les processus répétés de réorganisation et de restructuration du quartier sur une base ethnique font ainsi apparaître plusieurs périodes d'évolution au cours desquelles il se constitue comme espace ouvrier provincial français (1840-90), comme espace multi-ethnique européen, avec forte implantation de population algérienne (1890-1920), puis comme enclave ethnique maghrébine (1920-1960). C'est au cours de cette dernière période qu'un espace commercial maghrébin se développe dans le quartier, grâce à l'arrivée de nouveaux flux de travailleurs algériens: bars-hôtels-restaurants, puis épiceries, coiffeurs, tailleurs. Cet espace commercial se renforce du déplacement de la prostitution quotidienne vers le quartier, après 1945. La fin de la guerre d'Algérie coïncide avec le vieillissement de la population et le dépeuplement progressif du quartier, en raison notamment de la mise en service des grands ensembles dans les banlieues Nord et Est de PARIS. Dans cette conjoncture, vieillissent également les structures commerciales qui ne trouvent plus assez de demandes locales à satisfaire: s'opère alors une reprise par des maghrébins (Tunisiens et Marocains venant concurrencer les Algériens, Juifs du Maroc et de Tunisie) des locaux commerciaux, dont ils diversifient les activités (constitution d'un espace textile, installation de bijouteries, renforcement des commerces de proximité) et amplifient l'attraction (l'action de la Goutte d'or s'exerce sur une population habitant dans un rayon de 200 kms à la ronde et capte des clientèles en provenance du Maghreb et de l'Afrique noire). Dans les années 85-90, des tendances à la constitution d'un pôle commercial africain se manifestent, tandis que se constituent des enclaves culturelles ponctuelles, petits regroupements d'immeubles et de commerces formant une sorte de mosaïque

ethnique (Yougoslaves, Bulgares, Israélites, Maliens, Sénégalais, Mauritaniens, Antillais, Camerounais). La Goutte d'Or apparaît ainsi un espace soumis à un ensemble de partitions qui interdisent de le considérer comme un espace communautaire homogène: il s'agit plutôt d'un espace multi-ethnique segmenté dont les évolutions, inachevées, suivent des processus continus de transformation du tissu économique et social.

L'analyse du Triangle de Choisy, quartier chinois de Paris déjà évoqué, offre un autre exemple de ces approches sociologiques s'intéressant à la formation de quartier sur une base ethnique dans le tissu urbain de centre-ville <sup>10</sup>. Un intérêt de cet exemple vient de ce que le processus de définition de cet espace comme quartier chinois est récent: il s'initie dans les années 75, date d'arrivée des premières vagues de réfugiés du Sud-Est asiatique en France, et se poursuit tout au long des années 80. Le processus de succession de populations est ainsi observable sur une échelle de temps relativement courte. En fait ce processus opère initialement dans le contexte d'une opération majeure de rénovation urbaine qui bouleverse un ancien quartier populaire de PARIS (le XIII), en créant des ensembles immobiliers dans des espaces qui n'étaient pas résidentiels (gare et emprise SNCF, usines Panhard): des difficultés de commercialisation des appartements construits, et l'importance d'un fort taux de turn-over parmi les locataires rendent disponible un parc de logements important. Les Asiatiques s'implantent progressivement dans le quartier par le secteur locatif privé (et non par le logement social), et se concentrent dans un petit nombre de tours: pourtant, en 1982 les Français métropolitains (cadres moyens et employés) restent majoritaires dans le quartier, d'ailleurs habité par d'autres étrangers (maghrébins, antillais...) que les populations venant du Sud Est asiatique qui ne constituent que 20% de la population résidente. Ce qui donne au quartier, dès cette époque, l'image d'une Chinatown, ce sont les activités artisanales et commerciales qui marquent les



10. M. GUILLON, I. TABOADA-LEONETTI. Le triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris, CIEMI, L'HARMATTAN, 1986



paysages urbains plutôt que les populations résidentes. C'est en effet surtout dans le domaine des locaux commerciaux et des galeries commerçantes que s'est fait sentir l'échec de l'opération de rénovation qui a bousculé l'ancien système commercial de proximité. Les commerçants et artisans asiatiques ont occupé d'abord des emplacements restés libres ou remplacé des commerces français qui périssaient, avant de s'installer dans les anciennes avenues commerçantes. Dès 1983, ils sont majoritaires dans la galerie commerçante et une quarantaine de boutiques et d'ateliers du quartier leur appartiennent. Plus du tiers des commerces asiatiques du quartier sont des "restaurants chinois", le commerce alimentaire connaît un développement important, et un large éventail de commerces de services dans le quartier (coiffeur, esthéticien, garage, auto-école, agence de rédaction d'actes, société d'investissement, assureur, installateur de magasins, vente de machines à coudre et de fournitures pour la confection) sont tenus par des Chinois. L'implantation du commerce asiatique a ainsi, en dix ans totalement changé la physionomie du réseau commercial du quartier de la Porte d'Ivry, qui tend à devenir un centre d'investissement du commerce chinois à Paris, et un centre de consommation pour la population chinoise de l'ensemble de la ville et de l'agglomération.

La constitution de cette forme de territoire ethnique montre ainsi que les phénomènes de succession résidentielle et de succession commerciale ne suivent pas obligatoirement le même rythme, et que la superposition entre communauté locale et commerce de proximité ne constitue pas leur seule dynamique de développement,

Le territoire étudié, marqué ethniquement, ne peut se décrire sous la forme d'un village homogène, ni dans son fonctionnement, ni du point de vue de sa formation. Dans ces deux études, les phénomènes observés de succession de populations et d'usages, ne font pas du départ de la population autochtone une conséquence de l'implantation étrangère: c'est au contraire un ensemble complexe d'évolutions qui laissent vacants dans une conjoncture donnée des espaces résidentiels et commerciaux, qui fournissent des opportunités d'implantation à de nouvelles populations. "L'invasion étrangère" n'est pas initialement la cause de la fuite des populations françaises, qui avaient déjà commencé à partir du quartier pour d'autres motifs. Un autre point de convergence de ces études concerne l'importance des dynamiques commerciales dans le marquage "ethnique" du quartier, et le fait que ces dynamiques, qui prennent initialement appui sur un marché "protégé" et une clientèle de proximité, se développent en privilégiant des logiques d'attraction des clientèles spécifiques sans faire du quartier les limites de leur bassin de capture. Ce type de fonctionnement dessine une configuration de "territoires ethniques" qui ne s'inscrivent plus dans le paradigme du village urbain: leur composition résidentielle hétérogène, leur fonctionnement interne fragmenté les éloigne d'un espace d'interconnaissance, et leur tissu commercial et économique leur donnent des fonctions de centralité, qui s'ancrent localement, mais qui, dans le même mouvement, lient le quartier à la ville ou à l'agglomération, et en redéfinissent les fonctions urbaines.